

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

26335628

Déposé
05-06-2026

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0442241806

Nom(en entier) : **MAMMA LUCIA**

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège : Rue Buisson-aux-Loups 9
1400 Nivelles**Objet de l'acte :** CAPITAL, ACTIONS

Il résulte d'un procès-verbal dressé le 04 juin 2026 par le notaire François Noé, à Nivelles, exerçant sa fonction au sein de la société à responsabilité limitée dénommée "François NOE & Gaëtan LEMAIRE, Notaires associés", ayant son siège à 1400 Nivelles, chaussée de Mons, 2, que l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme MAMMA LUCIA, a pris les résolutions suivantes:

1. Première résolution : réduction de capital.

La comparante décide de réduire le capital à concurrence de seize millions neuf cent quarante et un mille sept cent nonante-huit euros et trois cents (16.941.798,03 EUR) pour le ramener de vingt-cinq millions sept cent quatorze mille trente-huit euros et cinquante et un cents (25.714.038,51 EUR) à huit millions sept cent septante-deux mille deux cent quarante euros et quarante-huit cents (8.772.240,48 EUR), sans suppression d'actions, par apurement des pertes reportées actées dans les derniers comptes annuels au 31 décembre 2024 approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 11 avril 2025.

La comparante décide de modifier l'article 5 des statuts pour y mentionner le nouveau montant du capital.

2. Deuxième résolution : statuts coordonnés.

La comparante décide de donner la mission au notaire soussigné d'établir et de signer la coordination des statuts et d'assurer son dépôt au dossier de la société.

Les statuts coordonnés ont été déposés au dossier de la société par le notaire François Noé, à Nivelles.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Notaire François Noé,
à Nivelles

Pièces jointes: une expédition du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type "Mention").